

TARIFS

SAISON 2021/2022

Année sportive : 1^{er} Septembre 2021 au 31 Août 2022

Année civile : 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022

Le tarif des licences comprend l'assurance individuelle accident

LICENCE OMNISPORTS ANNUELLE AVEC ASSURANCE

| | |
|--|------------------|
| ADULTE Né(e) en 2003 et avant (18 ans et +) | → 37.90 € |
| JEUNE Né(e) entre 2004 et 2008 (13 ans à 17 ans) | → 31.70 € |
| ENFANT Né(e) en 2009 et après (0 à 12 ans) | → 21.90 € |

CARTE OMNISPORTS LOISIRS SAISONNIERE AVEC ASSURANCE

| | |
|--|------------------|
| ADULTE Né(e) en 2003 et avant (18 ans et +) | → 21.90 € |
| JEUNE Né(e) entre 2004 et 2008 (13 ans à 17 ans) | → 17.80 € |
| ENFANT Né(e) en 2009 et après (0 à 12 ans) | → 14.40 € |

CARTE INITIATIVE POPULAIRE

4.50 €

Les cartes assurance temporaire ont pour but d'offrir la possibilité de découvrir les activités FSGT. Elles sont valables de 1 à 3 jours consécutifs et ne peuvent être achetées qu'à trois reprises en cours d'année par un même adhérent.

CARTE DE SOUTIEN NON PRATIQUANT(E)

16.50 €

Cette carte est délivrée aux personnes qui ne pratiquent pas des activités physiques, sportives et artistiques qui souhaitent soutenir le projet et les actions de la FSGT (SANS ASSURANCE)

AFFILIATION DES CLUBS

| | |
|-------------------|-------------------|
| CATEGORIE 1 | → 98.00 € |
| CATEGORIE 2 | → 163.00 € |
| CATEGORIE 3 | → 440.00 € |

*Le club s'engage à prendre minimum 3 licences omnisports sur la saison
 Déclaration en Préfecture obligatoire pour tous les clubs*